

# L'Écho de Jossigny

BULLETIN MUNICIPAL  
D'INFORMATION

MAI 2019



<http://jossigny.fr/>

## DANS CE NUMÉRO :

Le mot du Maire	1
Le mot du Maire	2
Le budget	
Le budget	3
Vie de la commune	4
Sécurisation des voiries	5
Vie de la commune	6
Infos diverses	7
Vie de la commune	8

## HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi, Mardi et  
Jeudi : 9H/12H et  
14H/18H

Mercredi :  
9H/12H

Vendredi :  
9H/12H et 14H/19H



## Le mot du Maire

C'est tout à fait par hasard que j'ai commencé cet édito le 1<sup>er</sup> mars 2019...

Renseignements pris.... (à l'accueil de la Mairie) c'était la journée des compliments... !!!

L'occasion était trop belle pour agrémenter les informations livrées dans ce bulletin municipal de quelques marques de gratitude...

Aussi oserais-je commencer par vous dire que, depuis des décennies, votre village, notre village retient l'attention d'une majorité d'interlocuteurs que je reçois en Mairie...

Je vous livre donc « en vrac » quelques remarques admiratives relevées au cours de ces entretiens hebdomadaires :

« Quand j'ai quitté l'A4, sortie 12, traversé Bussy-Saint-Georges, je ne pensais pas trouver, si vite... un alignement d'arbres majestueux, une perspective improbable sur un château.

« En arrivant à Jossigny, en quelques secondes, après avoir traversé une urbanisation compacte... je me suis retrouvé dans un village atypique au cœur de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée... »

« La pression foncière doit être énorme, comment faites-vous pour résister, on dirait un village gaulois ! »

Ces quelques réflexions ne sont pas le fruit du hasard... au contraire ! Il s'agit d'une politique communale orientée vers le bien vivre ensemble : en contenant l'urbanisation, en assurant un véritable développement durable favorisant les espaces agricoles, les espaces naturels et développer des services à la population à l'échelle d'un village dynamique, sans vivre au-dessus de ses moyens.

D'ailleurs Le Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T) en 2013 confirmait notre territoire communal comme espace de respiration. Ce SCOT est revisité pour définir le projet de territoire à l'horizon 2030 (cf document en insert).

Vous pouvez y participer !

L'ambition que nous affichons : développer, toute action susceptible d'investir nos jeunes dans une vie citoyenne, ce sont eux qui seront les décideurs de l'avenir de notre village.

Il s'agit de leur garantir une ouverture sur les autres, en leur proposant des activités adaptées.

## Le mot du Maire

C'est pour les mêmes objectifs que nous avons mis en place « la garderie du mercredi ».

Bien entendu cet éveil citoyen n'est pas l'apanage de la mairie, c'est un élément complémentaire à l'éducation pédagogique de vos enfants !

C'est la mission de notre école, de l'équipe enseignante que nous soutenons au quotidien, dans leurs projets, leurs demandes d'investissement, pour que cette école atypique se maintienne dans un village de 672 habitants.

Maintenir le cap pour l'école de Jossigny c'est aussi compter sur une équipe de parents dynamique....

Pour terminer mon propos, je tenais à souligner qu'un village, c'est aussi des anciens, mémoire de l'histoire de Jossigny, qui peuvent se rencontrer au Club ! Vous l'aurez compris, à Jossigny, comme le petit Colibri, chacun fait sa part.... !!!!

Bonne lecture

Bien à vous

Votre Maire

Patrick MAILLARD

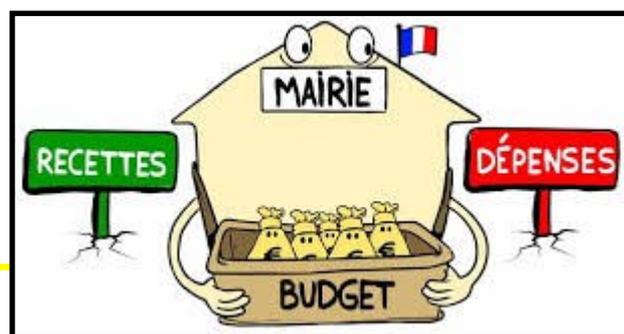
### Dates à retenir :

-Sortie des enfants le 5 juin 2019

-Voyage des anciens le 19 juin 2019

-Fête communale les 15 et 16 juin 2019

## LE BUDGET



Depuis de nombreuses années, le Conseil Municipal vote une augmentation des taux d'imposition locale d'environ 3%. Cela correspond globalement à l'évolution du coût de la vie. Pour votre information les taux pratiqués à Jossigny sont dans la moyenne basse des villages de la même strate de population, mais où les services (école, cantine, garderie, animation seniors et jeunes...) sont en deçà de ceux proposés aux habitants de Jossigny !

Quid pour 2019... ?

Le Conseil Municipal a voté le maintien des taux de 2018 !

# LE BUDGET

Les raisons sont simples :

\*Depuis des décennies, l'investissement patrimonial est important :

Achat du moulin, création d'espaces supplémentaires pour l'école (dortoir et sanitaire), création d'une salle associative, aménagement d'un accueil mairie adapté aux PMR (Personne à Mobilité Réduite), réorganisation du Parc de Loisir, achat d'une maison centre bourg pour y installer un commerce de proximité. Aujourd'hui les annuités d'emprunt liées à ces réalisations se réduisent chaque année : notre dette diminue.

\*En partenariat avec Marne et Gondoire, nous accueillons « CARRE HAUSSMAN » soit 32 000 m2 de bureaux. Nos recettes s'en trouveront augmentées de manière significative.

\*Entre 2013 et 2015, suite à l'arrivée de l'Hôpital de Marne la Vallée, au regard de l'Etat Civil (3500 naissances et 800 décès en 2018), nous avons la nécessité de créer la mairie annexe sur l'hôpital, d'embaucher deux agents dédiés à ce service pour un coût d'environ 125 000€ par an...

C'était un impact financier non négligeable qui ne profitait quasiment pas aux habitants de Jossigny...

La loi NoTRE, modifiée, nous permet d'avoir, aujourd'hui, le remboursement de ce service quasiment à l'euro près... !!!

\*Malgré la prévision d'une embellie financière prévue, l'équipe municipale n'a eu cesse de limiter au maximum les dépenses de fonctionnement un peu plus chaque année, pour annihiler le déficit structurel et engager des investissements nécessaires au bien vivre des habitants... !!!

Ainsi nous avons validé lors du vote du budget 2019, une liste de travaux nécessaires sans alourdir votre participation...

Pour 2019 donc nous envisageons :

## Ecole :

-Remplacement de la porte extérieur (coté jardin) et isolation du dortoir

-Mise en place de barrières amovibles (Portail de l'école) dans le cadre de Vigipirate et de la sécurisation des entrées et sorties ;

-Pose de panneaux « Attention Ecole »

## Voirie :

-Projet circulation sécurisée

-Rafrachissement des passages piétons

## Autres travaux :

-Extension du Colombarium

-Remplacement Transformateur (Rue Ferraille)

-Réfection charpente et toiture de la remise de l'Epicerie ainsi que du couloir

-Création d'un espace protégé (au droit de l'atelier à la grange)

-Remplacement de la table de Ping Pong

## Achats Matériels :

Suite au cambriolage du Corps de Garde, il est nécessaire de racheter le matériel volé :

Tracteur, souffleur, tondeuse autoportée.

Cette dépense sera diminuée par le remboursement par l'assurance.

Nous sommes dans l'obligation de sécuriser ce bâtiment par la mise en place d'une alarme.

**ASSAINISSEMENT :**

La dernière tranche des travaux d'assainissement s'est terminée en début d'année, rue Ferraille. Notre village est aujourd'hui complètement raccordé au réseau collectif d'Eaux Usées, d'Eaux Pluviales.

Nous vous remercions pour votre patience car ce type de travaux ne sont pas sans inconvénient au quotidien pour les riverains.

Pour information, depuis 2008, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a investi 6 325 564€ d'euros, pour près de 7,1 km de réseau d'eaux usées, 2,7 km de réseau d'eaux pluviales et la création de près de 250 branchements afin que notre réseau soit aux normes.

**SECURISATION DES VOIRIES :**

A chaque étape de fin de travaux, nous essayons de réhabiliter les voiries dégradées, c'est le cas de la rue Ferraille depuis peu, de sécuriser la circulation des piétons, de réduire la vitesse des véhicules.

Mais pour ce faire, au-delà des aspects financiers (non négligeables), la commission travaux doit prendre en compte certaines contraintes liées aux déplacements...

Nous sommes un village rural, par conséquent nous devons faire attention à ne pas contraindre, à l'excès, la circulation des engins agricoles par des aménagements « urbains » pléthoriques.

Nous avons certes limité l'urbanisation, la création de zone d'activités, au profit des terres agricoles, mais les habitants de Jossigny doivent pouvoir bénéficier de transport en commun pour rejoindre leur lieu de travail. Il est donc nécessaire de prendre en compte également la circulation des bus.

Nous devons réfléchir à des aménagements de manière globale. Nous ne pouvons pas répondre à chaque demande de particulier.

Nous mettons en place des aménagements susceptibles de limiter la vitesse (feux pour la sécurité des jossignaciens, coussins berlinois, chicanes...). Nous ne pouvons pas passer outre les exigences du Département, gestionnaire de la rue de Lagny, Meaux, Tournan et Paris.

Nous agissons donc plus facilement sur notre voirie communale Rue Ferraille, Croix Blanchetot, Champs de la Ville, Bois des Moines et Colombier.

Vous trouverez sur la page suivante, pour chaque tronçon, les aménagements routiers décidés en Commission travaux et validés par le Conseil Municipal pour un montant approximatif de 20 000€, sur nos fonds propres.

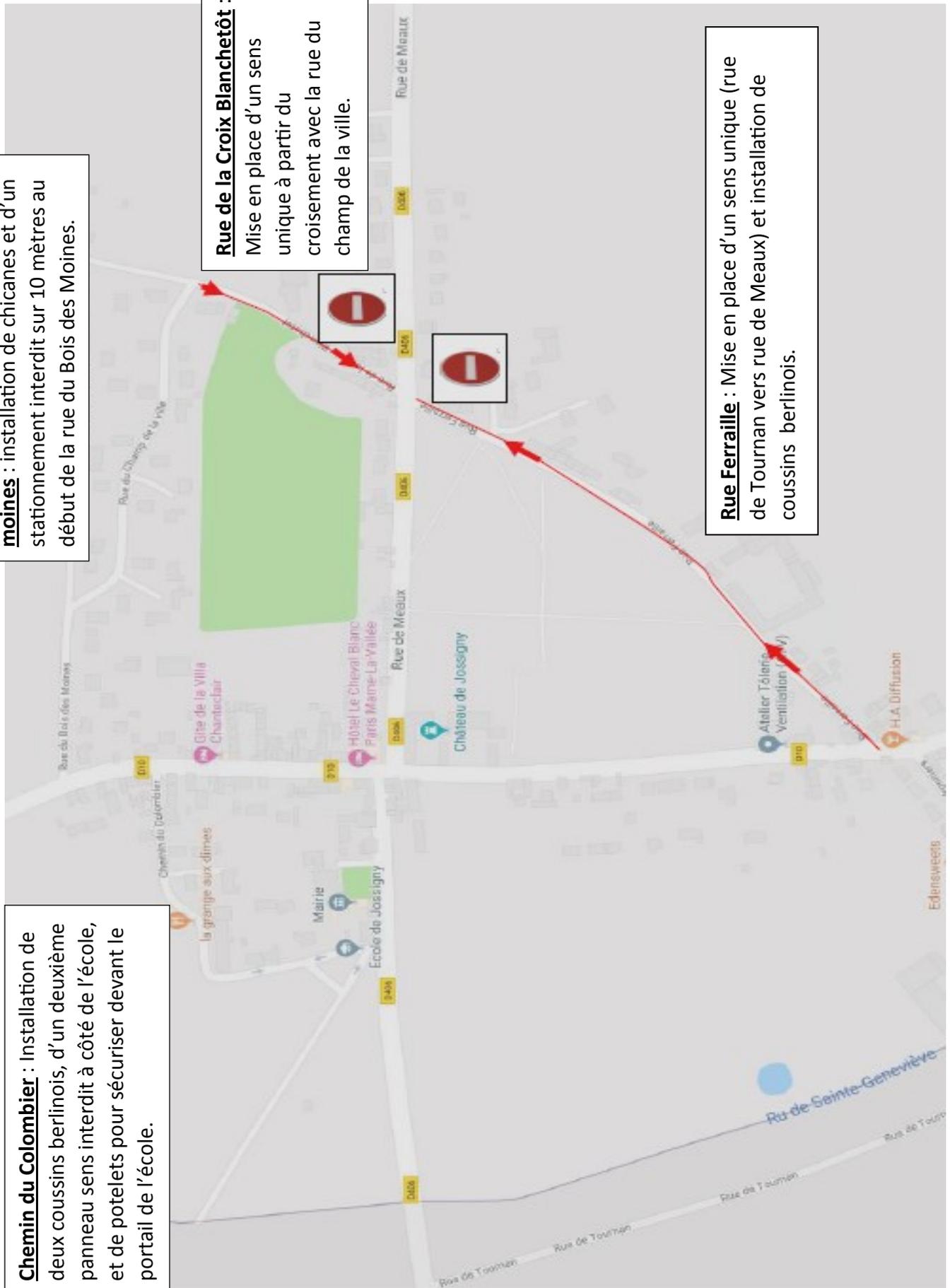
# Sécurisation des voiries

**Rues du Champ de la ville et du Bois des moines** : installation de chicanes et d'un stationnement interdit sur 10 mètres au début de la rue du Bois des Moines.

**Chemin du Colombier** : Installation de deux coussins berlinois, d'un deuxième panneau sens interdit à côté de l'école, et de potelets pour sécuriser devant le portail de l'école.

**Rue de la Croix Blanchetôt** : Mise en place d'un sens unique à partir du croisement avec la rue du champ de la ville.

**Rue Ferraille** : Mise en place d'un sens unique (rue de Tournan vers rue de Meaux) et installation de coussins berlinois.





Une nouvelle table de ping-pong vient d'être installée...

Des balles et des raquettes sont disponibles en mairie aux horaires d'ouverture.

Nous vous souhaitons de bonnes parties!!!

## Le 16 juin 2019 à JOSSIGNY

### Fête Foraine et Vide-Greniers

#### Tarif exposants :

5€ l'emplacement de 2 mètres pour les villageois\*

10€ l'emplacement de 2 mètres pour les exposants extérieurs

#### PERMANENCES ET INSCRIPTIONS EN MAIRIE

Les vendredis 07/06 et 14/06 de 17h à 19h

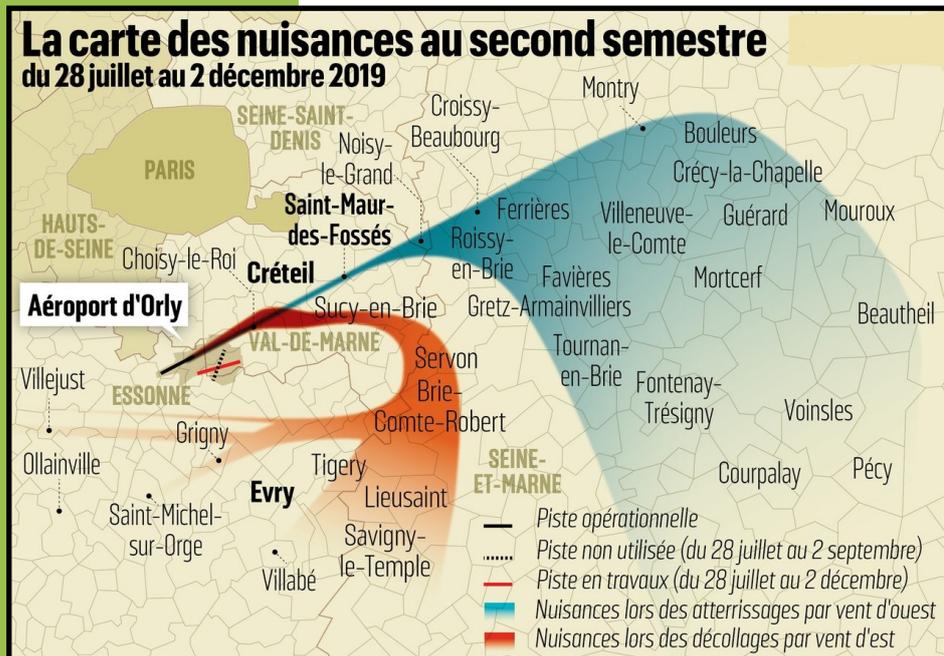
Le samedi 08/06 de 10h à 12h

Le Vide Grenier est réservé aux habitants de Jossigny et aux communes limitrophes :

Favières, Villeneuve St Denis, Ferrières, Serris,  
et l'ensemble des communes de Marne et Gondoire

Interdit aux professionnels

Documents à fournir : justificatif de domicile et pièce d'identité



#### INFO IMPORTANTE

L'aéroport d'Orly s'apprête à refaire à neuf la quasi-totalité d'une de ses pistes principales, pour se conformer à de nouvelles normes européennes.

Les travaux sont prévus du 28 juillet au 2 décembre 2019, hors intempéries.

Durant cette période, les couloirs aériens seront déviés et des avions survoleront plus bas certaines communes de Seine-et-Marne.

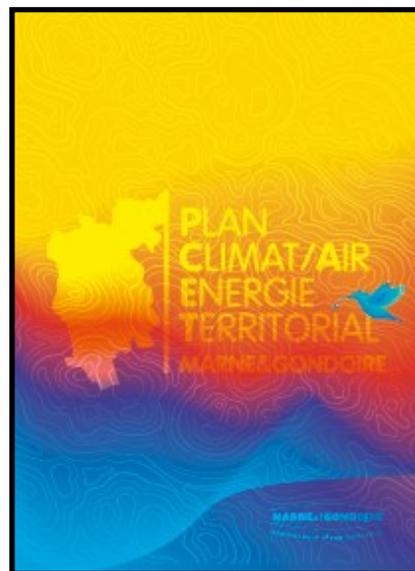
# Infos diverses

## **ENVIRONNEMENT :**

Fin février la CAMG a lancé son **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**.

L'élaboration de ce Plan Climat est une obligation pour toutes les intercos de plus de 20000 hts qui se décline autour de 5 objectifs :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Se préparer au changement climatique en cours
- Renforcer la sobriété énergétique (1)
- Améliorer la qualité de l'air
- Développer les énergies renouvelables (2)



La commune de Jossigny essaie déjà de contribuer à deux objectifs qu'elle peut concrètement mettre en œuvre :

1 – Continuer à renforcer l'isolation des bâtiments communaux (école – mairie)

2 – Autoriser réglementairement dans le PLU (article 5 de chaque zone A, N, UA, UB, UX) l'utilisation d'énergies renouvelables solaires, géothermiques, éoliennes (à condition qu'elles correspondent à un usage domestique, limitées à une éolienne par bâtiment).

Sur ce dernier point, il est bon de signaler que d'une manière générale, les constructions à destination d'intérêts collectif, services publics ne doivent pas avoir une hauteur de plus de 18 mètres (Article 4 de chaque zones)

Marne et Gondoire a décidé qu'il s'agissait d'un projet construit par une co-construction avec les associations, les agriculteurs, les entreprises, les partenaires institutionnels et les habitants, y compris les CME désireux d'apporter leur contribution...

C'est le cas du CME de Jossigny qui a participé à l'élaboration d'une fresque du Climat, en salle du Conseil. Les membres ont également souhaité élaborer un projet de fleurissement sur le village, en particuliers sur le terrain de Loisirs, projet que nous soutiendrons !!!!

## **Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) :**

Comme indiqué dans l'édito l'évolution du SCOT de Marne et Gondoire n'impactera pas le PLU de Jossigny.

Cette révision du SCOT est obligatoirement guidée par les documents supra communaux, intercommunaux de référence, et nécessaire suite à l'arrivée des communes de Ferrières et Pontcarré.

Pour rappel, le Schéma Directeur d'Ile de France (SDRIF) précise que jusqu'à l'horizon 2030, la commune fait partie des « bourgs, villages et hameaux » dont les objectifs sont de contenir l'étalement urbain, de limiter la consommation d'espaces agricoles, boisés et naturels et d'éviter l'accroissement des déplacements en véhicules thermiques notamment.

## VIE DE LA COMMUNE

### Retour en images sur la soirée Antillaise...



Jossigny et Fort de France étaient ce soir là à la même latitude.

Le 30 mars, la Commune a emmené ses convives sous le soleil des Antilles !

Punch, repas aux saveurs épicées, musique entraînante et danses colorées ont ravi les personnes présentes qui ont terminé la soirée en dansant.

